



## GENRE, INCLUSION FINANCIERE ET PAUVRETE AU CAMEROUN



Mai 2020



**Institut National de la Statistique (INS) /  
National Institute of Statistics (NIS)**  
20, Rue 3004, Quartier du Lac, Yaoundé – Cameroun ;  
**B.P :** 134, Yaoundé,  
**Tél. :** (+237) 222 22 04 45  
**FAX:** (+237) 222 23 24 37  
**Site web:** [www.stat.cm](http://www.stat.cm)

Le Cameroun, comme plus de 50 pays en développement, s'est engagé vis-à-vis des cibles de l'inclusion financière et du genre déclinées dans différents agendas mondiaux (ODD, UA, etc.). Cet engagement s'est traduit par l'adoption depuis 2015 de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) qui vise à faire de l'inclusion financière un levier important de la lutte contre la pauvreté. Ce papier se propose d'analyser le lien qui peut exister entre la pauvreté monétaire et l'inclusion financière sous le prisme du genre. Cette analyse s'est faite grâce aux estimations économétriques réalisées à partir des données de l'ECAM 4 de 2014 et de celles de l'enquête FINSCOPE de 2017.

Il ressort des résultats que les pauvres sont moins financièrement inclus que les non pauvres et que les femmes de 15 ans ou plus sont financièrement moins incluses que les hommes. On a également relevé une relation étroite entre la pauvreté et l'inclusion financière chez les femmes, et que les facteurs liés au statut de pauvreté d'une femme et son inclusion financière agissent dans le même sens. Ainsi, en agissant dans le sens de l'amélioration de l'accès des femmes aux produits financiers (inclusion financière) on contribuera certainement à les faire sortir de la pauvreté et réciproquement. A titre de recommandation, on peut relever que l'inclusion financière peut également être utilisée, dans le contexte Camerounais, comme levier pour la lutte contre la pauvreté et particulièrement chez les femmes.

## INTRODUCTION

L'inclusion financière est définie comme étant la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions<sup>1</sup>, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables (World Bank, 2012). L'agenda 2030 sur le développement durable, dans son premier objectif, vise à « *mettre fin à la pauvreté, sous toutes ses formes, partout* » et dans la *cible 1.4*, voudrait « *d'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et toutes les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux nouvelles technologies et à des services financiers adéquats, y compris la microfinance* ». En outre, cet agenda des Nations Unies, dans l'Objectif de Développement Durable (ODD) 8, retient l'indicateur 8.10.2 intitulé « *Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles* » pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de l'inclusion financière formelle. La Banque Mondiale précise que : « L'inclusion financière est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité<sup>2</sup> ». En outre, il est théoriquement prouvé que les d'inclusion financière peut soutenir la croissance économique globale et la réalisation d'objectifs de développement plus larges.

Le Cameroun, comme plus de 50 pays en développement, s'est engagé vis-à-vis des cibles de l'inclusion financière et du genre déclinées dans différents agendas mondiaux (ODD, **UA**, etc.). Cet engagement s'est traduit par l'adoption depuis 2015 de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI). L'axe stratégique N°1 de cette stratégie intitulé « l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'offre en vue de satisfaire durablement les besoins en services financiers des populations » illustre à souhait l'orientation de cette stratégie dans l'amélioration des conditions de vie des populations. De plus, la Politique Nationale Genre (2011-2020) adresse implicitement l'inclusion financière dans son axe stratégique N°3 « *Promotion de l'égalité des chances et d'opportunités entre les femmes et les hommes dans les domaines économique et de l'emploi* ».

En s'appuyant sur ces constats et sur la disponibilité des indicateurs d'inclusion financière et de pauvreté, ce papier se propose d'analyser le lien qui peut exister entre la pauvreté monétaire et l'inclusion financière sous le prisme du genre.

---

<sup>1</sup> Au-delà des transactions faites dans les banques et les autres structures financières non bancaires, il les transactions incluses, dans notre contexte, les opérations d'envoi et de réception d'argent via mobile money, un peu plus observées ces dernières années dans plusieurs pays africains.

<sup>2</sup><https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>.

## SYNTHESE METHODOLOGIQUE

L'analyse du lien qui peut exister entre la pauvreté monétaire et l'inclusion financière nécessite de disposer dans la même base de données les informations sur la pauvreté et l'inclusion financière. Or, aucune enquête au Cameroun n'a intégré les deux aspects au même moment. Toutefois, avec un écart de 3ans, l'Institut National de la Statistique a conduit séparément une enquête sur la pauvreté (ECAM 4, 2014) et sur l'inclusion financière (FINSCOPE, 2017). Sur la base des données de ces deux enquêtes, l'on a pu, via un modèle économétrique adéquat, prédire la situation de pauvreté monétaire pour les individus interviewés lors l'enquête FINSCOPE de 2017 sur la base des données de l'ECAM 4. La variable ainsi obtenue permet de disposer d'un indicateur proxy de pauvreté monétaire à FINSCOPE et d'examiner par conséquent la relation entre la pauvreté monétaire et l'inclusion financière selon le genre au travers d'un modèle probit bivarié.

Les données utilisées dans le cadre de ces travaux sont principalement issues de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM4) réalisée en 2014 et l'enquête sur l'inclusion financière (FINSCOPE Consommateur<sup>3</sup>) réalisée en 2017. Ces enquêtes sont d'envergure nationale et ont permis d'avoir des indicateurs représentatifs tant au niveau national, des milieux de résidence qu'au niveau des régions d'enquête.

---

<sup>3</sup> Dans tout ce papier, on utilisera indifféremment FINSCOPE et FINSCOPE consommateur.

## RESULTATS

*... les femmes relativement moins incluses financièrement que les hommes ...*

En 2017, le taux d'inclusion financière chez les personnes âgées de 15 ans ou plus, qui représente le pourcentage des personnes de cette tranche d'âge qui ont ou utilisent des produits et/ou services financiers (formels et/ou informels), se situe à 63,2%.

C'est dire que 36,8% de personnes sont exclues des opportunités et avantages qu'offrent l'inclusion financière.

Les femmes (60,4%) sont relativement moins incluses que les hommes (66,2%).

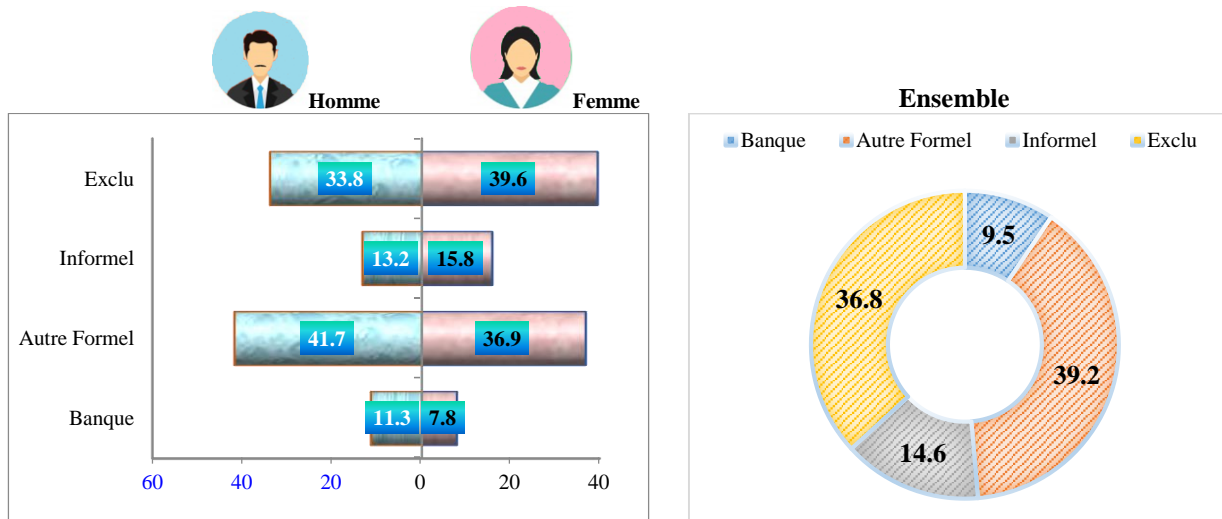
Il ressort du graphique 1 que le taux d'inclusion financière formelle<sup>4</sup>est de 48,6%. Là encore, les hommes (53%) sont plus inclus que les femmes (44,7%).

Une analyse selon le sexe révèle que ces taux sont relativement plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Les disparités observées globalement selon le sexe le sont aussi selon le milieu de résidence, traduisant des inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'inclusion financière. Il en découle une disparité dans l'exploitation des possibilités offertes par l'inclusion financière.

---

<sup>4</sup>Proportion de ceux qui ont ou utilisent les produits et/ou services financiers formels fournis par une institution financière réglementée (bancaire et/ou non bancaire).

**Graphique 1 : Répartition des adultes par sexe et suivant leur accessibilité aux services financiers**



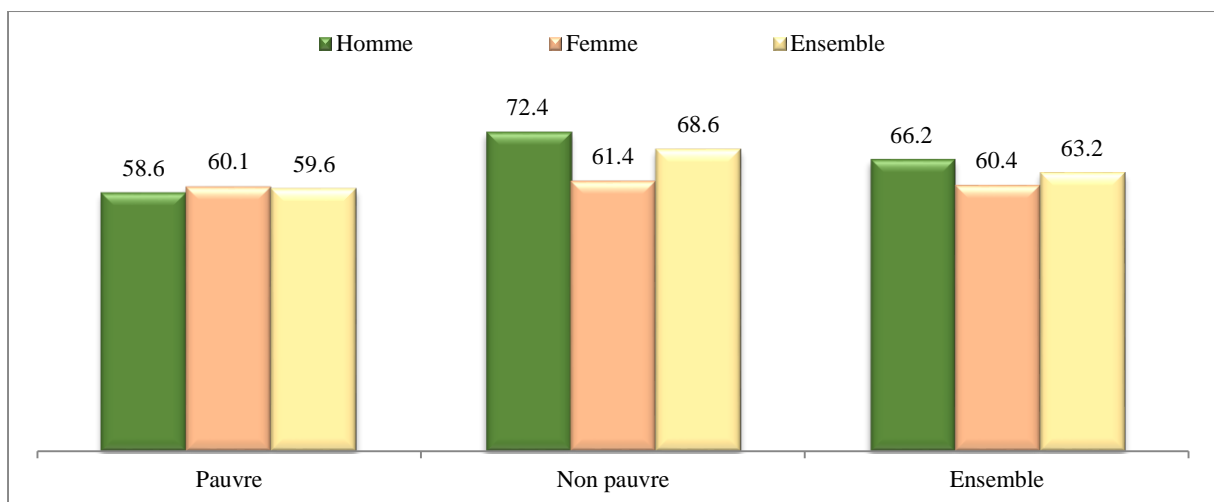
**Source :** INS, FINSCOPE, 2017

*... Le statut de pauvreté est une caractéristique de l'exclusion financière des femmes...*

L'analyse suivant le niveau de vie montre que l'écart observé précédemment est

encore plus prononcé entre les femmes non pauvres (61,4%) et les hommes non pauvres (72,4%) qu'entre les femmes pauvres (60,1%) et les hommes pauvres (58,6%).

**Graphique 2 : Taux d'inclusion financière par sexe et niveau de vie**



**Source :** INS, FINSCOPE, 2017

### ***...La forme formelle de l'inclusion financière est celle la plus répandue...***

L'inclusion financière formelle qui est celle auprès des banques et des autres institutions financières formelles) est celle la plus répandue au sein de la population de 15 ans ou plus et ceci quels que soient le sexe et le statut dans la pauvreté (pauvre, non pauvre). Les hommes ont relativement plus recours à cette forme d'inclusion que les femmes tant chez les pauvres que chez les non pauvres. Toutefois, si les écarts pour l'inclusion financière formelle sont plus accentués entre les hommes et les femmes non pauvres (55,8% et 43,0% respectivement), ils le sont moins chez les pauvres. Le niveau d'accès assez important obtenu pour cette forme d'inclusion financière qui peut sembler paradoxal s'explique par l'expansion des services financiers via le paiement par mobile money. La progression du taux de possession d'un téléphone mobile par la population ainsi que l'offre par des opérateurs téléphoniques des services financiers ont certainement beaucoup contribué à cet état de fait.

S'agissant de la forme informelle, elle est plus observée chez les femmes pauvres (14,8%) que chez les hommes pauvres (8,9%) (Graphique 1a en annexe).

### ***...Un taux de bancarisation assez faible...***

Le taux de bancarisation<sup>5</sup> chez la population de 15 ans ou plus, qui mesure ici l'utilisation des services financiers offerts par les banques, se situe à 9,5% pour l'ensemble. Chez les pauvres, il est relativement plus élevé chez les femmes (7,8%) que chez les hommes (4,3%). Chez les non pauvres, le fait contraire est observé : 17,0% pour les hommes et 7,9% pour les femmes.

### ***...Une inclusion financière diversifiée ...***

Le retrait ou l'envoi de l'argent grâce au paiement électronique est la face la plus visible de l'inclusion financière au Cameroun. Parmi les personnes concernées par l'inclusion financière, il y a lieu de constater globalement que les femmes ont plus

fréquemment déclaré avoir reçu de l'argent par paiement électronique que les hommes. En revanche, les hommes ont plus fréquemment déclaré avoir utilisé le paiement électronique pour envoyer de l'argent que les femmes. L'analyse selon le statut de pauvreté révèle que chez les non-pauvres, les hommes sont relativement plus nombreux tant à faire les envois qu'à faire des réceptions d'argent. A contrario, chez les pauvres, ce sont les femmes qui sont relativement plus nombreuses aussi bien pour l'envoi que pour la réception de l'argent.

### ***...Une relation étroite entre la pauvreté et inclusion financière chez les femmes...***

Les résultats de la mise en œuvre d'un modèle probit bivarié pour évaluer les facteurs associés à la pauvreté et à l'inclusion financière chez les femmes montre que les deux problématiques sont étroitement liées. En effet, le coefficient de corrélation de la régression bivariée est significatif, traduisant le fait que les statuts de pauvreté et d'inclusion financière des femmes sont interdépendants. Ce modèle montre que les femmes les plus jeunes sont plus disposées à souscrire à un produit financier. De même, celles vivant en milieu urbain, ayant été à l'école et ayant un emploi sont associées à une plus grande probabilité d'être incluses financièrement. A l'opposé, les femmes ayant un faible niveau scolaire (primaire, secondaire comparé à celle ayant le niveau du supérieur) sont associées à une forte probabilité d'être exclues financièrement.

De plus, le coefficient de corrélation étant négatif laisse apparaître clairement que les facteurs liés au statut de pauvreté d'une femme et son inclusion financière agissent dans le même sens. Ainsi, en agissant dans le sens de l'amélioration de l'accès des femmes aux produits financiers (inclusion financière) on contribuera certainement à les faire sortir de la pauvreté et réciproquement.

---

<sup>5</sup>Proportion de ceux qui ont ou utilisent les produits et/ou services financiers fournis par une banque réglementée par la BEAC.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En somme, en 2017, plus que les hommes, les femmes éprouvent des difficultés à accéder aux produits et services financiers. Toutefois, cette exclusion est aggravée en milieu rural, chez les personnes moins instruites et dans le secteur financier formel.

Des efforts restent encore à fournir pour inclure financièrement les femmes et leur permettre de tirer davantage profit des bienfaits de l'inclusion financière. L'expansion du paiement électronique par les

opérateurs téléphoniques est une opportunité à saisir pour améliorer l'inclusion financière. Cette amélioration devra davantage se focaliser chez les femmes pauvres, ceci en favorisant davantage l'accès des filles aux longues études et en facilitant leur accès aux emplois. Par ailleurs, un accent devra être observé pour améliorer le taux de bancarisation des femmes pour leur permettre de bénéficier des avantages des offres de la finance formelle.

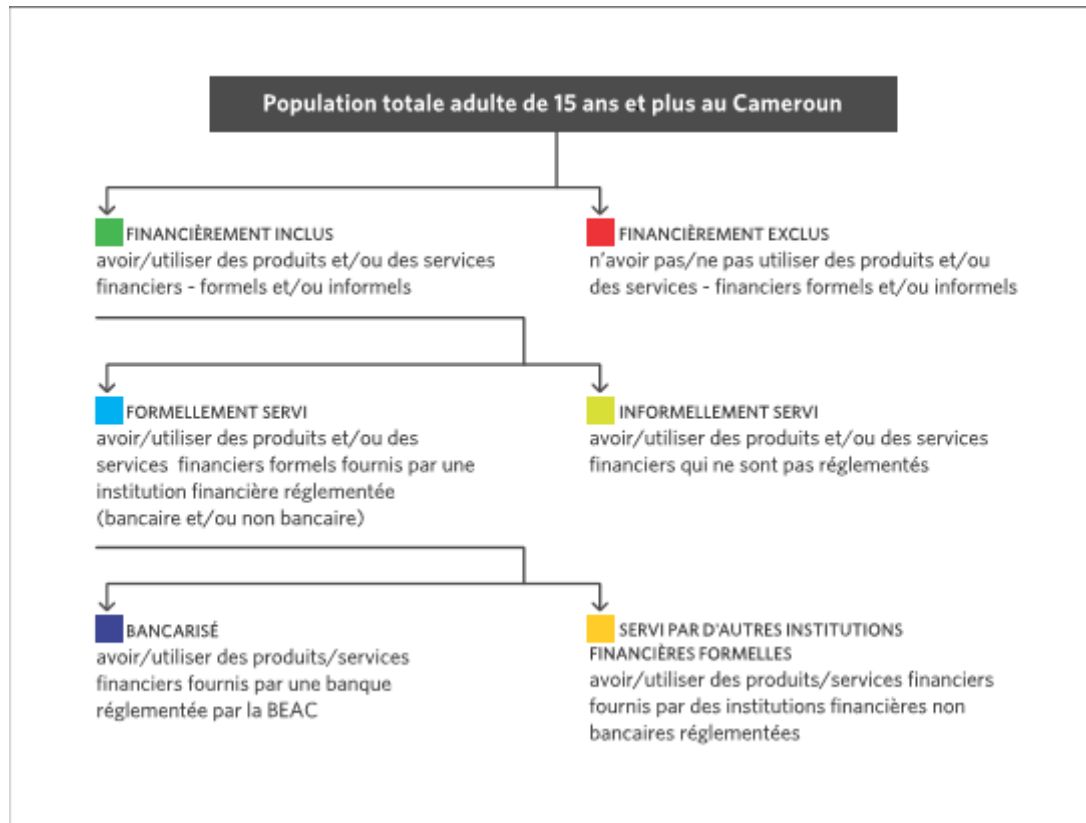
## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- INS. (2014). *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014*. Yaoundé.
- (UITS), U. I. (s.d.). Working Paper. *The University Information Technology Services (UITS) Center for Statistical and Mathematical Computing. Indiana University SPSS* .
- FINMARK, T. (2017). *Enquête FINSCOPE Consommateur Les Grandes Tendances*. Yaoundé.
- INS. (2014). *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014*. Yaoundé.
- MINFI. (2015). *Stratégie Nationale de la Finance Incluse*, . Yaoundé.
- MINPROFF. (2010). *Document de Politique Nationale Genre 2011-2020*, Yaoundé.
- Park, H. M. (2009). *Regression Models for Binary Dependent Variables Using Stata, SAS, R, LIMDEP, and SPSS*.
- <http://finmark.org.za/finscope-consumer-survey-cameroon-2017-pocket-guide/>
- <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>

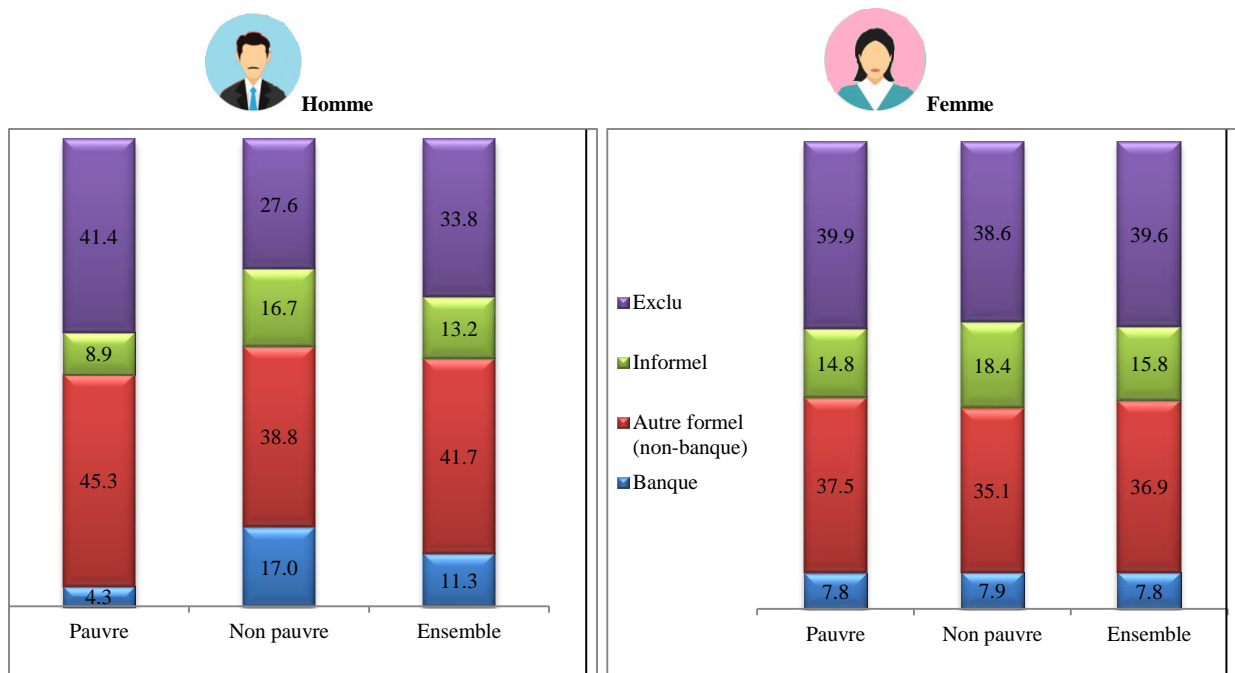


## Annexe

### Définition de l'inclusion financière



**Graphique 1.a : Taux d'inclusion financière par sexe et suivant le niveau de vie et la nature de la structure**



Source : INS, ECAM 4, 2014, FINSCOPE, 2017